



BRUIT

- **J'évite de faire du bruit qui puisse gêner mes voisins,** de jour comme de nuit (article R. 1334-31 du code pénal), et en particulier de 22h à 7h
- **J'informe mes voisins à l'avance** en cas de gênes ponctuelles dues à un déménagement, des travaux, une fête, etc.
- **Je parle à voix basse dans les parties communes**
- **J'évite de faire du bruit en marchant**
- **Je ne claque pas les portes**
- **Je veille à modérer le son de ma télévision** ou de ma sono
- **Je m'assure de ne pas gêner mes voisins** quand je pratique un instrument de musique
- **Je ne joue pas au ballon et je ne fais pas de vélo ou de roller dans mon logement**
- **Je m'occupe de mes animaux** et je ne laisse pas mon chien aboyer. Je m'assure que mon animal ne gêne pas mes voisins lorsque je suis absent.



158, rue de Bagnole - CS 72011
75990 Paris Cedex 20

GRUPE  RATP

JANVIER 2019

Conception et réalisation : obee



Charte de bon voisinage



Parce que je veux être un **acteur responsable** dans ma résidence et que je veux contribuer à son **entretien**, sa **sérénité** et sa **convivialité**, **je respecte les règles de bon voisinage.**



Règles à adopter



BONNES RELATIONS

- **Je salue mes voisins** (un sourire, un bonjour) et communique avec eux
- **Je parle avec calme et respect**, sans tenir de propos insultants, racistes ou blessants car j'attends en retour qu'on le fasse pour moi. En insultant autrui, je m'expose à des sanctions pénales
- **J'encourage une relation d'entraide** avec mes voisins
- **Je respecte le(s) gardien(s)** de ma résidence
- **Je participe à la vie de ma résidence** comme la fête des voisins, les réunions d'information (bailleur, ville, amicale) et veille à y maintenir une ambiance agréable



TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ

- **Je respecte mon logement**, ma résidence, ses équipements et son environnement, notamment ses espaces verts
- **Je respecte la tranquillité** de mes voisins
- **Je veille à ce que mes enfants respectent mes voisins.** Je me montre tolérant et bienveillant à l'égard des enfants de ma résidence
- **Je connais et respecte le règlement intérieur** de ma résidence
- **Je respecte les équipements de sécurité**
- **Je facilite l'accès du prestataire** à mon logement lors des opérations de désinsectisation et de dératisation, car si mon logement n'est pas traité, il peut infester le logement de mon voisin



CIRCULATION ET STATIONNEMENT

- **Je respecte les zones piétonnes, les pelouses, les placettes et allées des parkings** et veille à ce que mes enfants fassent de même
- **Je circule à vitesse modérée**
- **Je n'occupe pas une place de parking qui ne m'est pas louée**
- **Je respecte les interdictions** de stationnement



PROPRETÉ

- **Je respecte les prestations de nettoyage** du gardien
- **J'essuie mes pieds sur le tapis** dans le hall de l'immeuble
- **Je ramasse les déjections de mon chien** et le tiens en laisse. Je ne jette pas la litière de mon chat à même les conteneurs
- **Je ne jette pas mes mégots de cigarette** ni aucun autre déchet par ma fenêtre ou dans les parties communes
- Je veille à ne pas secouer ma nappe, mon tapis ou paillasson ni à **jeter de nourriture par ma fenêtre**



ENVIRONNEMENT

- **Je trie mes déchets**
- **Je veille au respect des locaux d'ordures ménagères**
- **Je ne fume pas** dans les parties communes
- **Je ne laisse pas d'objets encombrants dans les parties communes** (vélo, poussette, etc.) Je ne laisse pas traîner mes poubelles sur le palier de mon étage
- **Je n'encombre pas les balcons** et n'y étends pas mon linge
- **Je positionne mes jardinières vers l'intérieur de mon balcon**
- **Je n'allume pas de barbecue sur mon balcon**, dans les parties communes ou les espaces extérieurs

Cette charte a été élaborée avec les représentants des locataires dans le cadre du conseil de concertation locative de votre bailleur.